



PV de la réunion du CA du 25 octobre 2023, tenue au cercle de Charleroi.

Présents

+ Administrateurs : Bernard Everaerts (BE), Berthe Guisset (BG), François Hauseux (FH), Michel Haubert (MH), Jacqueline Jassogne (JJ), Nicole Maréchal (NM), Thomas Monticelli (TM).

+ Administrateurs suppléants : Gérard Degrez (GD),

Excusée : Marie-Françoise Stas (MS).

La séance est ouverte à 19h et présidée par Jacqueline Jassogne.

1. Approbation du PV du CA du 16 août 2023

Le PV est approuvé, revue des points ouverts au point 10 de l'ordre du jour.

Le secrétaire MH signalera aux cercles que les membres peuvent avoir accès aux PV du CA , en se connectant sur le site LBF.

2. Rapport du CA RBBF du 20/09/23

JJ fait rapport de la réunion du CA de la FRBB, du 20/09/2023 . Suite à la discussion, quant aux destinataires des plaintes de plusieurs cas disciplinaires, le Président G.Van Middellem fera une proposition aux deux Ligues, pour corriger le règlement CED, qui porte à confusion sur plusieurs points.

La LBF a reçu deux factures de la Fédération, une de 15.000 €,membership FRBB pour chacune des deux Ligues, et une de 7.500 €, affiliation des équipes en divisions nationales.

Le président de la commission de sélections internationales a présenté son projet de sélection, pour le Championnat d'Europe au Danemark en juillet 2024.

L'affiliation LBF ou VBL donne accès aux compétitions officielles par paires, organisées par les deux ligues.

3. Remplacement de 3 administrateurs du district BBBW

Le district BBBW devait désigner 3 nouveaux administrateurs en remplacement de Dominique Stuyck, Olga Pletser et Laure Mommaerts démissionnaires. Le CA du district a proposé les candidatures de Elisabeth Houyet (VOBC) et de Marc Dufrenoy (Argayon) comme administrateurs effectifs et de Alain Labaere comme administrateur suppléant , en remplacement de NM, qui devient le 4e administrateur pour BBBW. Ces candidatures seront soumises à la première Assemblée générale organisée.

4. La suppléante Nicole Maréchal devient administrateur effectif

NM accepte ce poste d'administrateur effectif, jusqu'à la fin de son mandat.

5. Désignation d'un président, d'un vice-président et d'un trésorier

A la suite des démissions précitées, le CA choisit Madame Jacqueline Jassogne comme présidente. Monsieur François Hauseux devient vice-président, Monsieur Gérard Degrez, administrateur suppléant devient trésorier.

Actuellement seule JJ a les pouvoirs de signature à la banque. Ceux de la présidente et de la trésorière démissionnaires seront supprimés et transférés G.D. Le registre UBO sera actualisé (GD). Des contacts (JJ) seront pris avec la banque Nagelmackers, dès réception du PV de ce CA. Dans les plus brefs délais, GD et JJ effectueront aussi les remises-reprises avec les titulaires précédents.

Le conseil prend également acte de la démission du comptable Monsieur Eric Demarcin de Fiddem sprl. Le code CSA n'impose pas de comptable, la comptabilité sera assurée par le trésorier. Les comptes doivent être transmis et enregistrés à la Centrale des bilans.

6. Problématique des statuts

Les statuts existants de 2017 devaient être adaptés au nouveau Code des Sociétés et Associations (CSA) avant le 31 décembre 2023. L'AG de septembre 2022 avait adopté des statuts adaptés, qui ont été publiés au moniteur.

L'AG de mars 2023 a fait remarquer que cette décision était nulle et non avenue, car l'AG de 2022 n'avait pas réuni le quorum nécessaire, pour une modification des statuts, et a décidé de republier ces statuts. Une nouvelle révision a été effectuée pour intégrer des précisions et ajouts, qui se sont révélés nécessaires.

La principale modification porte sur l'exercice social.

Le conseil décide à la majorité de garder comme exercice social l'année bridgesque des statuts de 2017, soit du 1^{er} juillet au 30 juin, et de pas le faire coïncider avec l'année financière (du 1^{er} janvier au 31 décembre), comme envisagé en 2022.

NM demande de noter son opposition à cette décision.

Le vérificateur aux comptes et l'administrateur BE ont émis plusieurs remarques sur le texte proposé pour les statuts. Le conseil a examiné ces remarques et modifié le texte s'il y avait lieu.

Le secrétaire MH fera la toilette du texte et enverra ce dernier aux administrateurs pour une dernière lecture avant l'envoi aux cercles.

7. Convocation d'une AG extraordinaire

Le conseil décide de convoquer une Assemblée générale extraordinaire pour adopter les statuts conformes au CSA et revus. La date prévue pour cette AG est le 13 décembre, elle se tiendra au siège social à Charleroi. Si les quorums pour cette modification statutaire ne sont pas atteints, une nouvelle AG extraordinaire sera convoquée au siège social dans les délais requis le 17 janvier 2024 : le quorum des membres effectifs présents n'y sera plus requis mais celui des votants restera à deux tiers de votes positifs.

L'AGE du 13 décembre procédera aussi au vote sur les administrateurs proposés par le district BBBW.

8. Préparation d'une réorganisation des commissions

Ce point est reporté à la prochaine réunion ainsi que le §6 du point 10, tarif arbitrage.

9. Matériel LBF

Comme il avait été demandé par les arbitres, le conseil décide de commander les jeux de cartes nécessaires. Il y a une trentaine de valises réparties entre les 3 arbitres. TM s'occupe de ce dossier.

Les livres en stock sont chez FH.

10. PV 16/08: revue des points ouverts

+ Logiciel JAB

Le logiciel JAB « Jouons Au Bridge » permet l'organisation des tournois dans les cercles ; il est d'une très grande simplicité d'utilisation ; il pourra aussi être employé pour faire des compétitions simultanées dans plusieurs cercles, par exemple à l'intérieur d'un district. Plus tard, il pourra aussi servir pour le calcul des Master Points. Le logiciel est disponible gratuitement. Les cercles intéressés doivent en faire la demande à Alain Labaere. MH le signalera aux cercles.

+ Formation des enseignants :

François Hauseux fait le point sur la formation organisée récemment pour diplômer des initiateurs et moniteurs. Trois personnes étaient inscrites dont deux ont réussi comme initiateurs. Une nouvelle session pourrait être organisée en mars 2024 ; la fréquence serait annuelle. Une meilleure publicité auprès des cercles serait utile.

Le conseil rappelle le soutien de la LBF aux cercles, pour la formation à raison de 5€ par an par membre adhérent. Un subside du même montant est aussi disponible pour la promotion. MH le rappellera aux cercles. A ce jour, deux dossiers sont rentrés, BBC et UAE

+ Bridge Info

Un sondage, par l'intermédiaire des cercles, a été effectué pour connaître le nombre de membres, qui souhaitent recevoir le magazine en version papier. Ce nombre est estimé à 800 sur 1429 membres LBF. Quelques doutes sur la fiabilité de ce sondage, sachant que ± la moitié des fiches individuelles n'est pas à jour (FH).

JJ a présenté 2 des 3 devis demandés à des imprimeurs, pour l'impression et distribution de 1500 exemplaires. Le CA envisage de demander le prix de revient à l'imprimeur pour ±750 exemplaires. Personne ne souhaite prendre ce dossier, JJ étudiera les différentes possibilités et les communiquera.

11.Dates et lieux des compétitions LBF

Il est demandé aux membres du CA, quelle compétition pourrait être organisée dans leur district. Ils donneront leur réponse dès que possible.

- + 02 mars : barrage SL pour un montant en D3 parmi les équipes classées 2e en SL. Le local sera choisi en fonction des équipes.
- + 23 mars : coupe ? GD se renseigne pour le Bois du Cazier
- + 27 avril : Open paires : Liège serait d'accord
- + 11mai : Open mixte Loverval ? NM propose l'UAE sur le campus ; elle confirmera.
- + Un jeudi après-midi : Open senior ?

La réunion s'est terminée à 21h15.

**J.Jassogne,
Présidente.**